

Gaz vert de la Bourbre

**COMPTE-RENDU DE LA 2^{NDE} REUNION DE TRAVAIL
DU MERCREDI 22 JUILLET, MONTAGNIEU**

REUNION DE TRAVAIL ORGANISEE AVEC LE SOUTIEN DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES



STARTER EnR
Auvergne-Rhône-Alpes

Compte-rendu rédigé par Quelia (mandatée par la Région Auvergne Rhône-Alpes)

PARTICIPANTS	2	⇒ Protocole	13
⇒ Personnes présentes	2	5. PROPOSITION EN TERMES DE CIRCULATION (SITE 2 ET 3)	13
⇒ Autres participantes	2	⇒ Comparatif de circulation entre le site 1 et les sites 2 et 3	14
⇒ Organismes excusés	2	6. VISITE D'UN SITE	15
⇒ Animation et compte-rendu	2	7. AUTRES SUJETS ABORDES	15
1. RECAPITULATIF DE LA REUNION DU 30 JUIN	3	⇒ Programmation d'une visite sur le site 1	15
⇒ Procédure administrative	3	⇒ Dépréciation de biens immobiliers	15
2. ANALYSE D'UNE ALTERNATIVE D'IMPLANTATION (SITE N°4 – FERME CAYON)	3	⇒ L'exemple du site d'Aoste	15
3. LA PRESENTATION DE PHOTOMONTAGES	5	⇒ Les partenaires du plan d'épandage	16
4. PROPOSITIONS EN TERMES DE CIRCULATION ET D'UTILISATION DES CHEMINS (SITE N°1)	7	⇒ Calendrier et choix du site d'implantation	17
⇒ Sens de circulation	7	⇒ Information du grand public	17
⇒ Trafic normal	8	8. ÉLÉMENTS A APPROFONDIR A L'ISSUE DE LA REUNION	17
⇒ Fréquentation lors des pics d'activité (en nombre maximum de tracteurs/jour)	8	9. DIAPOSITIVES PRÉSENTÉES LORS DE LA REUNION	17
⇒ Matériel roulant	11		
⇒ Évolution des chemins	11		

Participants

En application des gestes barrières et des règles de distanciation physique, le contexte sanitaire a contraint chaque organisme à ne se faire représenter que par une à deux personnes maximum. La tenue de la réunion de travail était limitée à 16 personnes, capacité de la salle de la mairie.

⌚ Personnes présentes

Représentants de Gaz Vert de la Bourbre

- Damien DURAND, agriculteur
- Jean-Luc GUILLAUD, agriculteur
- Laurent PAUCHARD, Méthalac

Représentants de la commune de Montagnieu

- Christine BAS, Maire
- Bruno DENISSE, 1^{er} Adjoint

Représentants de la commune de Chélieu

- Max GAUTHIER, Maire
- Bernard GONIN, 1^{er} adjoint

Représentants du collectif Plateau Verdo�ant

- Stéphanie YVRARD – habitante de Montagnieu

Représentants de la Chambre d'Agriculture

- Jean-Paul SAUZET, Conseiller Énergie Climat

Représentant de Vallée en transition

- Sébastien ARNAUD, membre du conseil d'administration et également élu à la commune de Chélieu

⌚ Autres participantes

La députée de l'Isère Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT, informée de la tenue de la réunion a souhaité mandater sa collaboratrice Maimouna NDONG-ETROIT qui a pu assister à la réunion.

Pascale SERILLON, habitante de Chélieu, a assisté à la réunion.

⌚ Organismes excusés

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

GRDF

FNE Isère

⌚ Animation et compte-rendu

Constant DELATTE et Leslie CLAUX, Quelia, concertants mandatés par la Région Auvergne Rhône-Alpes

Récapitulatif de la réunion du 30 juin

Plusieurs participants, dont Mme Yvrard, s'expriment sur la réunion de travail du 30 juin. La première réunion a permis de soulever une multitude de sujets plus ou moins complexes qui relevaient parfois de compétences qui pouvaient manquer à certains participants pour analyser entièrement les enjeux. M. Delatte propose que les interrogations restées en suspens devront être abordées par écrit ou lors de la visite d'un site.

Par son caractère foisonnant, il n'est pas ressorti de conclusion précise à l'issue de cette réunion du 30 juin.

Comme annoncé, M. Delatte, rappelle que le compte-rendu relatif à cette réunion ne s'est pas voulu exhaustif mais récapitulatif des points d'accord.

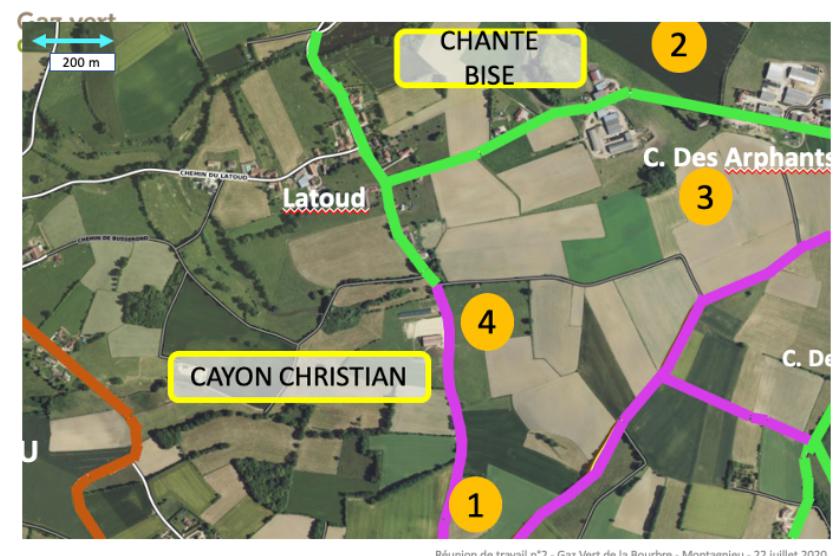
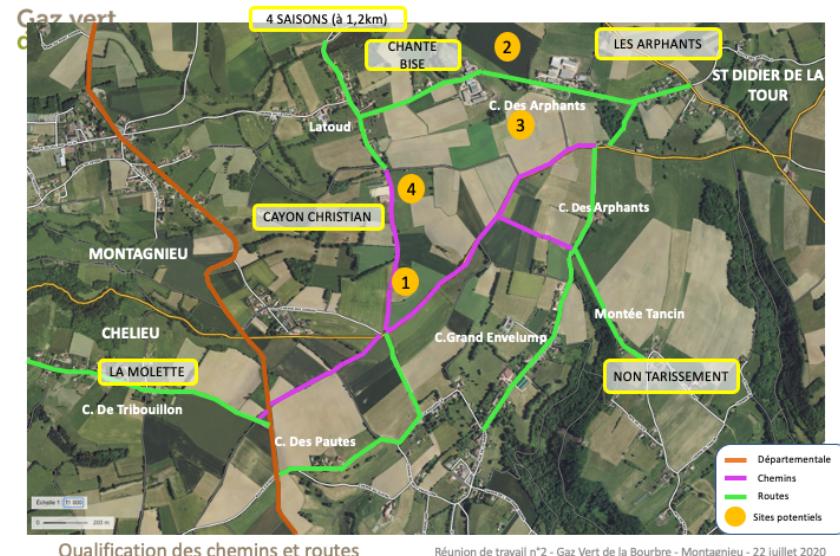
Procédure administrative

Suite à une question du Maire de Chélieu sur le permis de construire qui a été déposé, les porteurs de projet précisent que les éléments présentés le 30 juin sont conformes à ce qui est inscrit dans le permis de construire. Autrement dit, les surfaces de terrain sur lesquelles reposent le plan d'implantation qui a été présenté et qui sont la propriété des porteurs du projet correspondent bien au permis de construire qui a été déposé.

Analyse d'une alternative d'implantation (Site n°4 – Ferme Cayon)

Conformément à la demande après le 30 juin de la mairie de Chélieu et de la mairie de Montagnieu, les porteurs de projet ont étudié une

alternative d'implantation accolée à la ferme de M. Cayon, membre de Gaz Vert de la Bourbre (site d'implantation 4 sur la carte ci-dessous).



Les agriculteurs mettent en exergue les éléments d'analyse propres à cette implantation à prendre en considération.

Gaz vert de la Bourbre Analyse alternative d'implantation Site 4-Ferme Cayon

- Distance réglementaire entre méthanisation agricole collective et élevage
- Accès au foncier
- Surcoût achat du gravier pour le renforcement des chemins
- Distance aux habitations : 200m
- Surcoût des distances des trajets supérieures
- Intérêt pour les points noirs de circulation?

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Un aspect réglementaire impose une distance entre une unité de méthanisation agricole et un élevage : il n'est pas possible de transporter du fumier issu d'élevages à proximité immédiate d'un autre élevage. Par ailleurs les parcelles qui entourent la ferme de M. Cayon ne sont pas sa propriété ni celle des associés de Gaz Vert de la Bourbre.

Il est également mis en avant un surcoût financier quant au renforcement des chemins par du gravier : 2 000 à 3 000m³ nécessaires pour 1km de chemin de terre sont estimés.

La circulation autour des points noirs serait accentuée : les fermes Cayon, Chante Bise et les Arphants augmenteraient le trafic routier aux

abords du Latoud de Montagnieu, et la ferme de la Molette impacterait le secteur du Grand Envelump de Chélieu.

Enfin, les distances de trajet seraient supérieures entraînant un surcoût de transport.

Par ailleurs la distance du site aux habitations serait réduite à 200m (contre plus de 400m pour le site 1).

Les porteurs de projet avancent au cours de la réunion une insertion paysagère plus difficile dans cette configuration. Les cuves seraient placées au bord du chemin et il serait impossible d'enterrer de quelques mètres l'unité pour en réduire la hauteur comme c'est possible sur le site 1.

⇒ A l'issue des arguments avancés, les participants enjoignent Gaz Vert de la Bourbre à étudier la circulation en prenant en compte la création des chemins possible à l'instar du site 1 (réunion du 30 juin). Les porteurs du projet s'engagent à le faire rapidement pour les sites 2 et 3 et pour le site 4.

La présentation de photomontages

La présentation de photomontages pour le site 1 demandés le 30 juin selon les points de vue A, B, C et D, en comparant pour chacun le site existant au site projeté, n'a suscité aucun commentaire particulier si ce n'est la commune de Montagnieu qui s'est dit plutôt rassurée de ces visuels d'intégration.

Gaz vert
de la Bourbre



Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Prises de vue selon les points A, B, C et D vers le site 1.

Les porteurs du projet précisent que ces visuels sont réalisés hors ajout éventuels d'aménagements paysagers.

Pour chaque point de vue, une photo sans méthaniseur puis une photo avec méthaniseur sont présentées.

Gaz vert
de la Bourbre

Vue A



VUE A - SITE EXISTANT

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

Vue A



VUE A - SITE PROJETÉ

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue B



VUE B - SITE EXISTANT

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue C



VUE C - SITE EXISTANT

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue B



VUE B - SITE PROJETÉ

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue C



VUE C - SITE PROJETÉ

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

**Gaz vert
de la Bourbre**



VUE D - SITE EXISTANT

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020



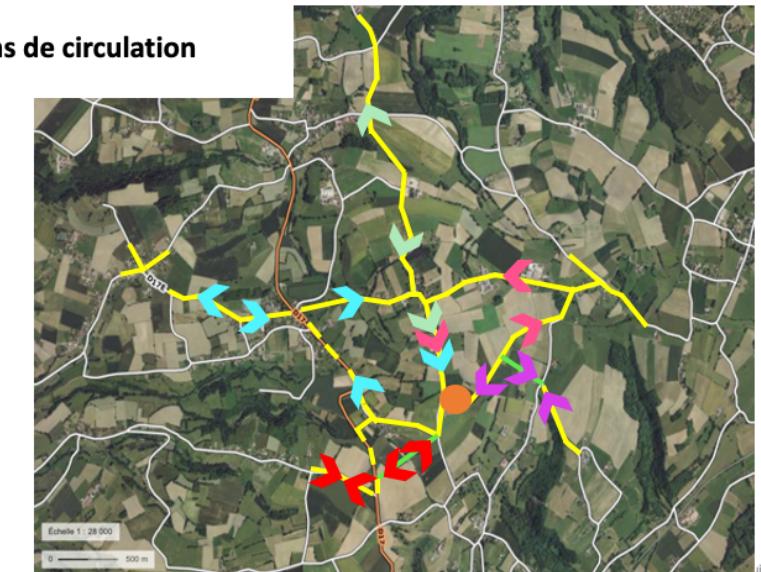
VUE D - SITE EXISTANT

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Propositions en termes de circulation et d'utilisation des chemins (site n°1)

⌚ Sens de circulation

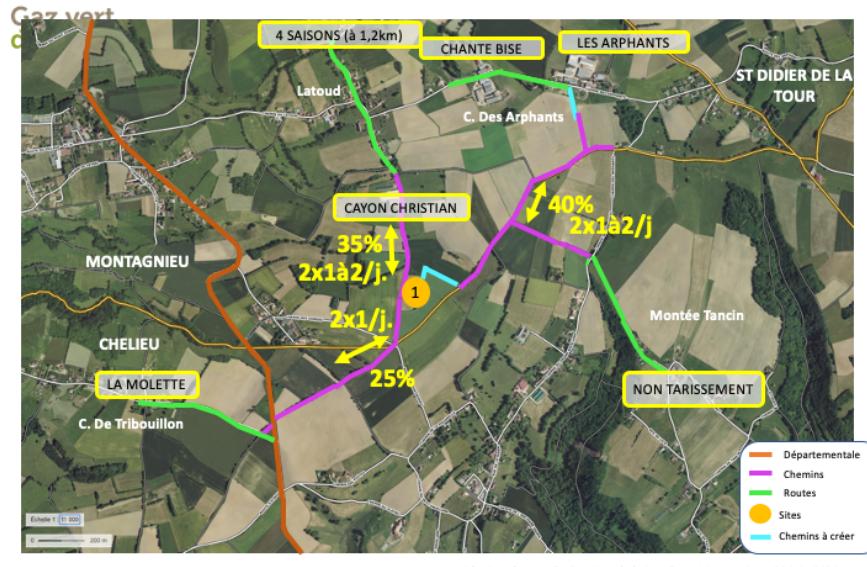
Le plan de circulation ci-après représente les possibilités en matière de sens de circulation. Celui-ci pouvant emprunter des allers et retours différenciés sur 3 secteurs mis en évidence par un fléchage rose, bleu et vert clair. Quant aux 2 secteurs restants, fléchage rouge et violet, les porteurs de projet proposent de mettre en place une coordination afin de parer le croisement de plusieurs véhicules en même temps.



Sens de circulation

→ Trafic normal

Suite à la demande de certains participants, nous remettons ici la carte relative au trafic routier en période dite « normale » présentée lors de la première réunion du 30 juin.



➲ Fréquentation lors des pics d'activité (en nombre maximum de tracteurs/jour)

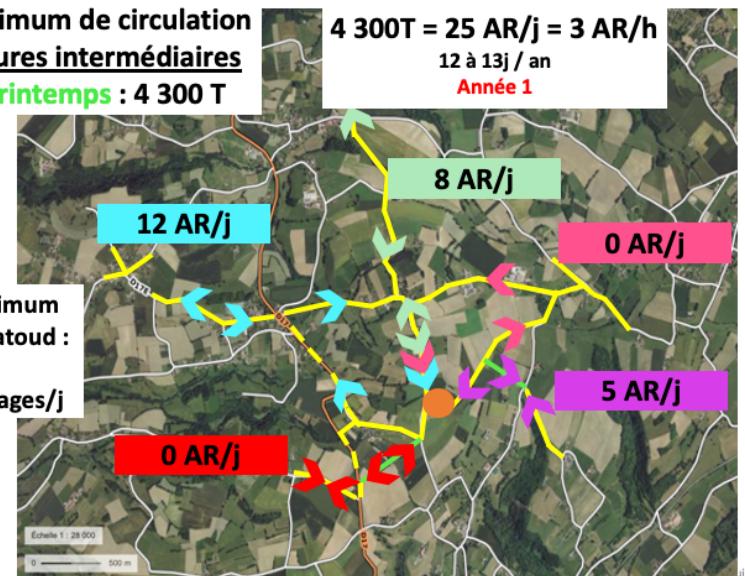
La répartition du trafic sur les différentes voies dépend des parcelles concernées par les récoltes de cultures intermédiaires et par les épandages et va forcément évoluer d'une année sur l'autre (du fait de la rotation des cultures). L'analyse du trafic est présentée sur 2 « années modèles ». Les parcelles recevant des cultures intermédiaires recevront aussi de l'engrais organique issu de la méthanisation la même année, les autres parcelles ne seront pas concernées. Les pics sont limités dans le temps à 13 jours d'activité.

Gaz vert de la Bourbre

8

**Maximum de circulation
Cultures intermédiaires
de printemps : 4 300 T**

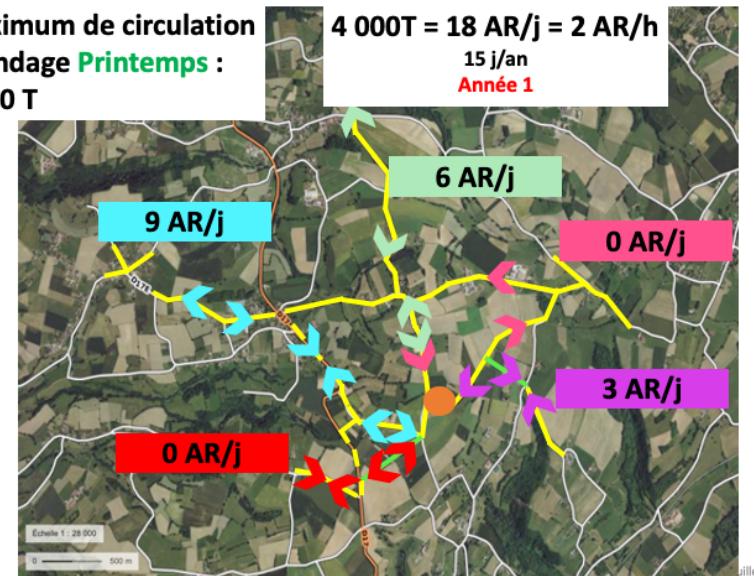
4 300T = 25 AR/j = 3 AR/h
12 à 13j / an
Année 1

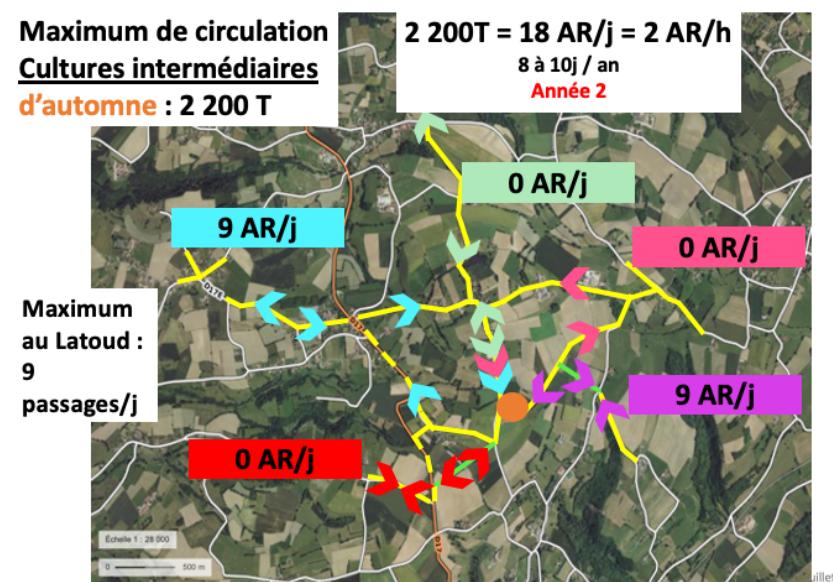
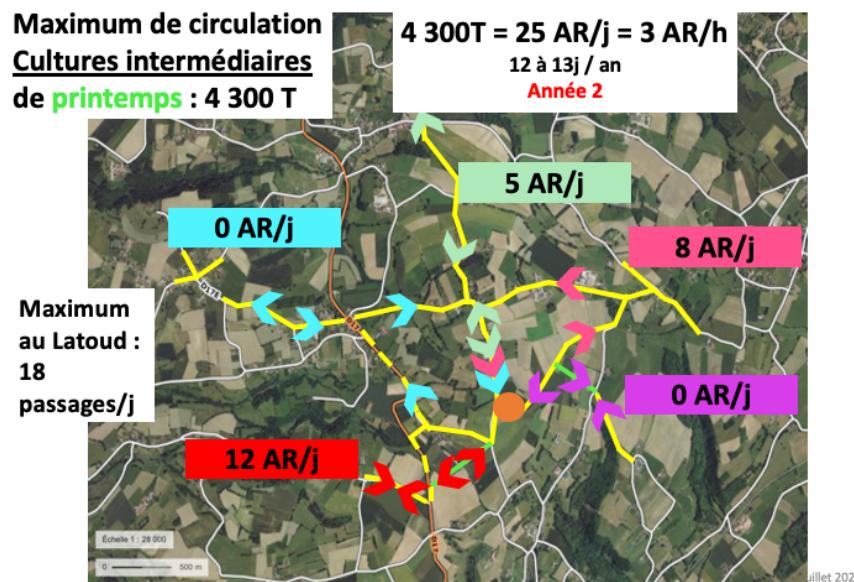
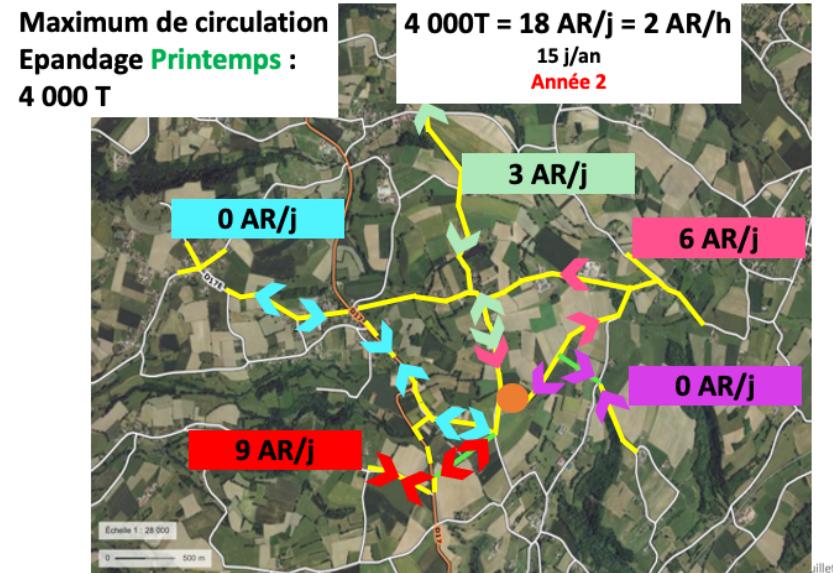
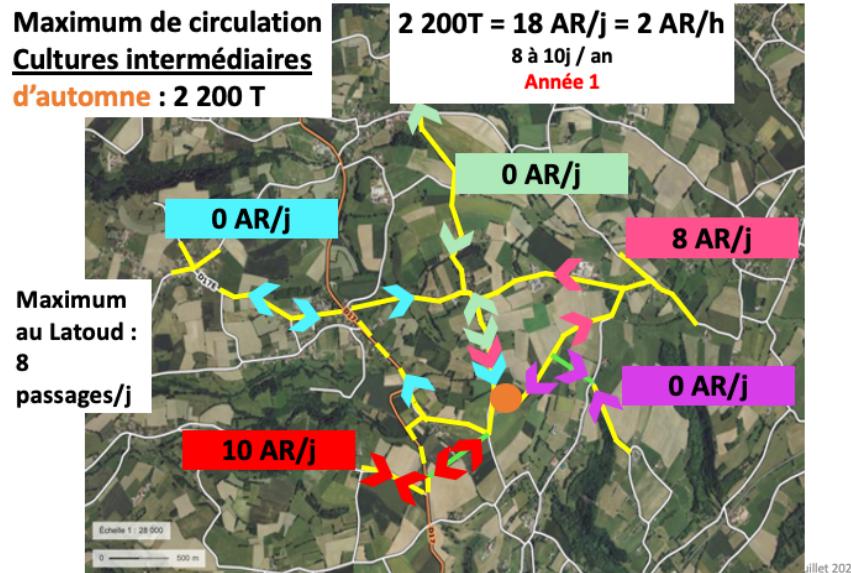


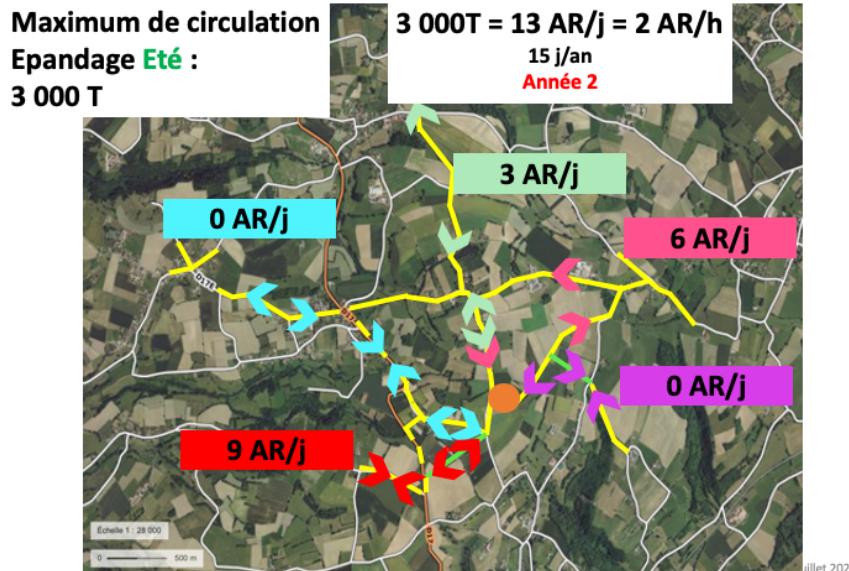
**Maximum de circulation
Epannage Printemps :
4 000 T**

$$4\,000\text{t} = 18 \text{ AR/j} = 2 \text{ AR/h}$$

15 j/an
Année 1



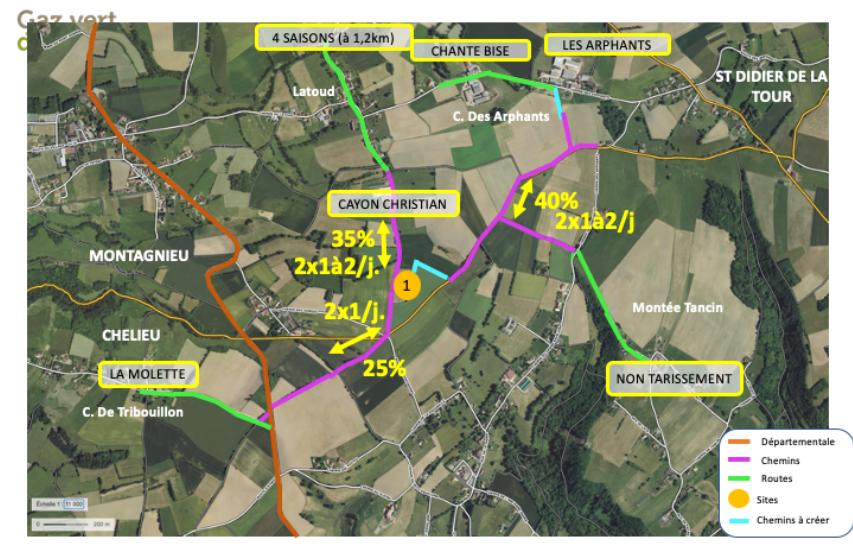




Passage dans le Latoud

⇒ La commune de Montagnieu rapporte que les chemins à créer dont il était question à la réunion du 30 juin manquent ici pour l'analyse. Il est demandé aux porteurs de projet de réétudier ce plan de circulation.

Ils sont rappelés ci-après.



Réunion de travail - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 30 juin 2020

Le pic d'activité maximal à travers le Latoud est estimé à 28 passages/jour et reste à ce jour trop important aux yeux de la mairie de Montagnieu. Tout ce qui peut réduire ce trafic routier doit être étudié :

- L'aménagement ou la création de chemins,
- Le fait d'emprunter davantage la D17 autant pour les allers que pour les retours en ce qui concerne le trafic lié au secteur Le Bas de Montagnieu (fléchage bleu clair sur les cartes), tout en émettant une vigilance à garder sur le carrefour dit « des Gorges ».

Passage sur le « petit chemin de la grange »

Dans la continuité et pour pallier le transfert du trafic du Latoud aux dépens du carrefour des Gorges, la mairie de Montagnieu émet l'éventualité de recourir à un chemin privé sous réserve de l'accord des propriétaires.

Chemin vers Tribouillon

L'accès par le chemin donnant sur le chemin de Tribouillon en direction de la ferme de la Molette donne lieu à des différences de perceptions entre les porteurs de projet et les communes de Montagnieu et Chélieu. Selon les deux communes, l'accès serait impraticable notamment en période d'intempéries.

⇒ Il est demandé aux agriculteurs d'étudier une alternative lorsque ce chemin ne sera pas utilisable en présentant un nouveau plan de circulation.

Le trafic serait alors à diluer entre Chélieu par le Sud et Montagnieu par le Nord, tout en évitant pour ce dernier secteur le carrefour des Gorges en faisant un détour par la D17.

Enfin, les participants rapportent une attention particulière à avoir au niveau des arbustes plantés récemment. Le Maire de Chélieu informe qu'il y a une obligation d'élagage de la part des propriétaires.

Plan de circulation global

Les participants conviennent que le plan de circulation global devra cumuler les informations présentées en réunion du 30 juin, soit celles relatives au trafic dit « normal » et quotidien relevant des fumiers, et celles présentées au cours de cette deuxième réunion, relevant des pics d'activités.

⌚ Matériel roulant

Type de tracteur par rapport à l'existant

Les tracteurs qui serviront pour le projet seront similaires à ceux utilisés aujourd'hui. Soit une puissance de 200 chevaux et 3m de largeur.

Voir visuels ci-contre pour exemple.

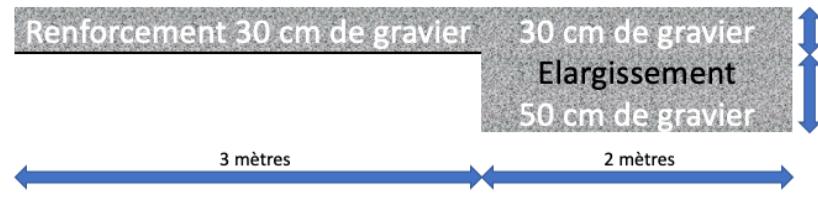


⌚ Évolution des chemins

Renforcement et Élargissement des chemins

La proposition des agriculteurs est présentée ci-après.

Gaz ver
de la Bc

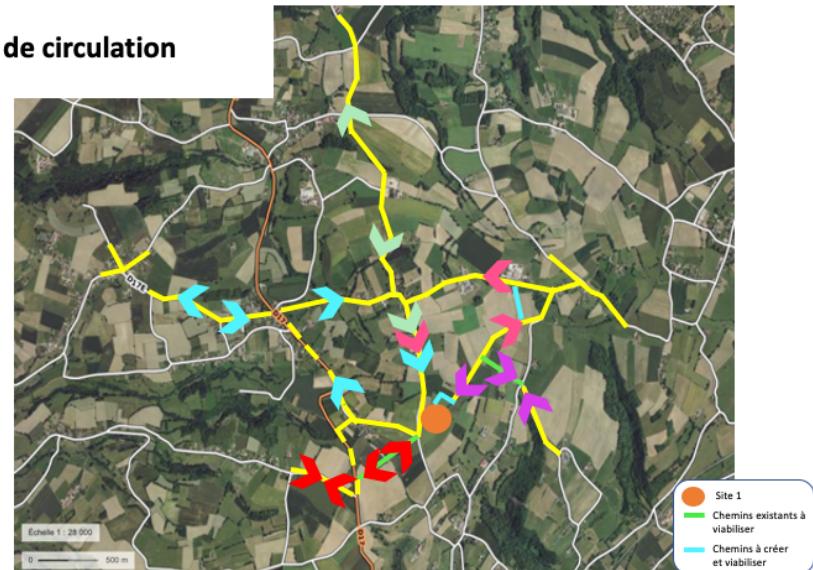


La chambre d'agriculture suggère que pour les endroits où il ne sera pas possible d'élargir les chemins (notamment en cas de refus des propriétaires fonciers), des points de croisement pourraient être mis en place sur les fonciers disponibles.

Viabilisation de chemins supplémentaires

La carte présentée en réunion est complétée ici par la viabilisation des chemins supplémentaires à créer (en vert clair : à viabiliser, et en bleu clair : à créer).

Sens de circulation



Entretien des chemins à Chélieu

Le Mairie de Chélieu s'interroge sur un aspect juridique relatif à l'entretien de la voirie de sa commune. Compte tenu du fait que Chélieu n'a effectué jusqu'ici aucun entretien, la viabilisation d'un chemin situé sur sa commune va-t-elle entraîner et ouvrir une obligation d'entretien ?

Participation aux frais d'aménagement et entretien

Gaz vert
de la Bourbre

Coûts et réalisation

• Modalités de réalisation

- Entreprise qui réalise les travaux
- Contribution de Gaz Vert de la Bourbre à déterminer

• Coûts

- Renforcement du chemin
- Elargissement du chemin

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Le maire de Chélieu interroge les porteurs de projet sur la question du financement. Ces derniers lui répondent que conformément à la note juridique rédigée par M. NAVET, juriste en droit rural, ils peuvent apporter leur contribution à la réalisation des travaux.

Des questions juridiques restent à approfondir pour les communes de Montagnieu et Chélieu qui vont se rapprocher de juristes.

⌚ Protocole

En vue de la rédaction d'un protocole pour la commune de Montagnieu, il est demandé à Gaz Vert de la Bourbre un certain nombre d'engagements comprenant :

- Un plan de circulation détaillé des charges maximum par voie empruntée

La participation financière engagée pour :

- La réalisation des travaux
- L'entretien des chemins à long terme

Une rencontre au moins annuelle de bilan permettant des réadaptations si besoin.

Proposition en termes de circulation (Site 2 et 3)

Le collectif du Plateau Verdoyant intervient pour présenter des propositions et interrogations sur la circulation depuis les sites 2 et 3 en comparaison avec le site 1 de Gaz Vert de la Bourbre.



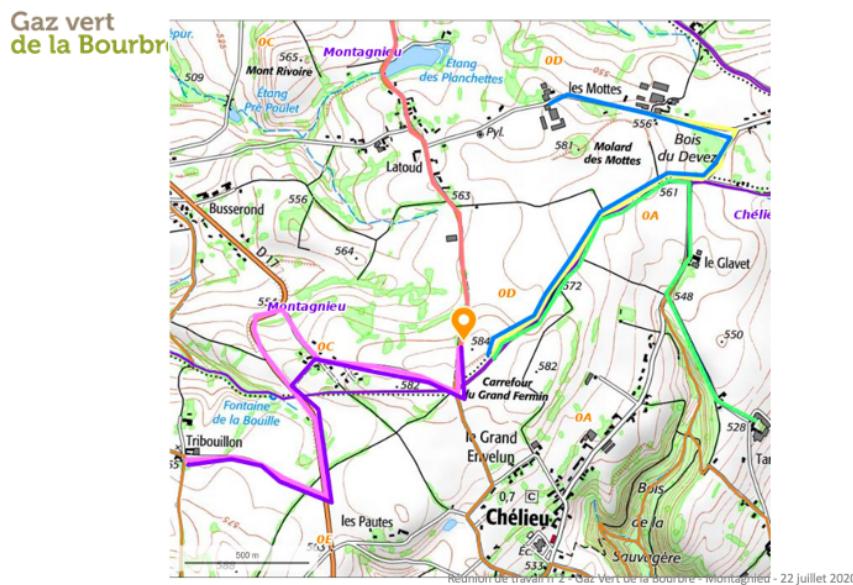
Qualification des chemins et routes

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

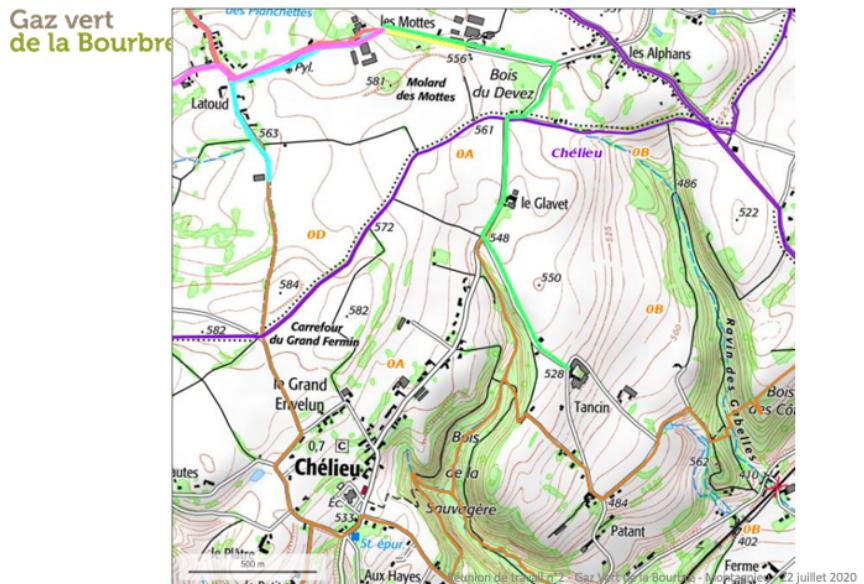
⌚ Comparatif de circulation entre le site 1 et les sites 2 et 3

La première carte ci-après, réalisée par le collectif, représente un plan de circulation de et vers le site 1. La carte suivante d'après le site 2 ou 3. Mme Yvrard met en avant le fait que les réseaux (eau, électricité et ligne téléphonique) sont déjà présents au niveau des sites 2 et 3.



M. Guillaud précise que le plan de circulation proposé pour les sites 2 et 3 ne tient pas compte, tel qu'il est présenté, des périodes d'épandage et de récolte des cultures intermédiaires.

⇒ Suite à l'intervention de Mme Yvrard, les participants demandent aux porteurs de projet de réétudier le plan de circulation depuis les sites 2 et 3, comme pour le site 4, en prenant en compte les chemins supplémentaires et les pics d'activité.



Comparaison des distances site 1 / 2

	Distance jusqu'au Site 1 Le Grand Fermier	Distance jusqu'au Site 2 Le Mollard des Mottes	Différence	
Ferme Guillaud	2,24 km	2,11 km	- 0,13 km	<u>Km en + (en utilisant les sites 2 ou 3)</u>
Ferme Durand	2,17 km (chemin de Devez) 1,33 km (chemin du Latoud)	0	- 2,17 km - 1,33 km	1,03+1,55= 2,58 km
Ferme Rabatet	1,74 km	0,318 km	- 1,43 km	<u>Km en - (en utilisant les sites 2 ou 3)</u>
Ferme Richard	3,27 km	3,04 km	- 0,23 km	0,13+2,17+ 1,43+0,23=
Ferme Cayon	0	1,03 km	+ 1,03 km	3,96 km
Ferme Mongellaz	2,51 km (chemin des gorges) 2,11 km (par petit chemin)	4,06 km (par le Latoud)	+ 1,55 km + 1,95 km	

Ecart entre les 2 propositions
3,96- 2,58= 1,38 km

Les sites 2 ou 3 permettent d'économiser en tout 1,38 km de trajet à l'ensemble des agriculteurs.

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Visite d'un site

Gaz Vert de la Bourbre reviendra ultérieurement vers l'ensemble des parties prenantes et plus largement vers ceux qui le souhaitent pour organiser la visite d'un site d'une unité de méthanisation en fonctionnement et qui présenterait des caractéristiques comparables à leur projet.

Autres sujets abordés

⌚ Programmation d'une visite sur le site 1

Le collectif Plateau Verdo�ant souhaite que l'ensemble des participants au groupe de travail se rendent sur le site 1 ainsi que sur les chemins attenants. Le collectif prévoit d'élaborer une proposition en ce sens. M. Delatte précise qu'il est important avant de prévoir une telle visite d'en définir les objectifs et modalités.

⌚ Dépréciation de biens immobiliers

Des inquiétudes et des difficultés de vente d'un bien immobilier de la part de riverains sont relayées par le collectif Plateau Verdoযant.

Suite à la demande du collectif du Plateau Verdoযant, il est rappelé ici les propos des porteurs du projet lors de la première réunion :

« L'implantation et l'activité de Gaz Vert de la Bourbre n'impliquera pas de diminution de la valeur des biens immobiliers locaux ».

⌚ L'exemple du site d'Aoste

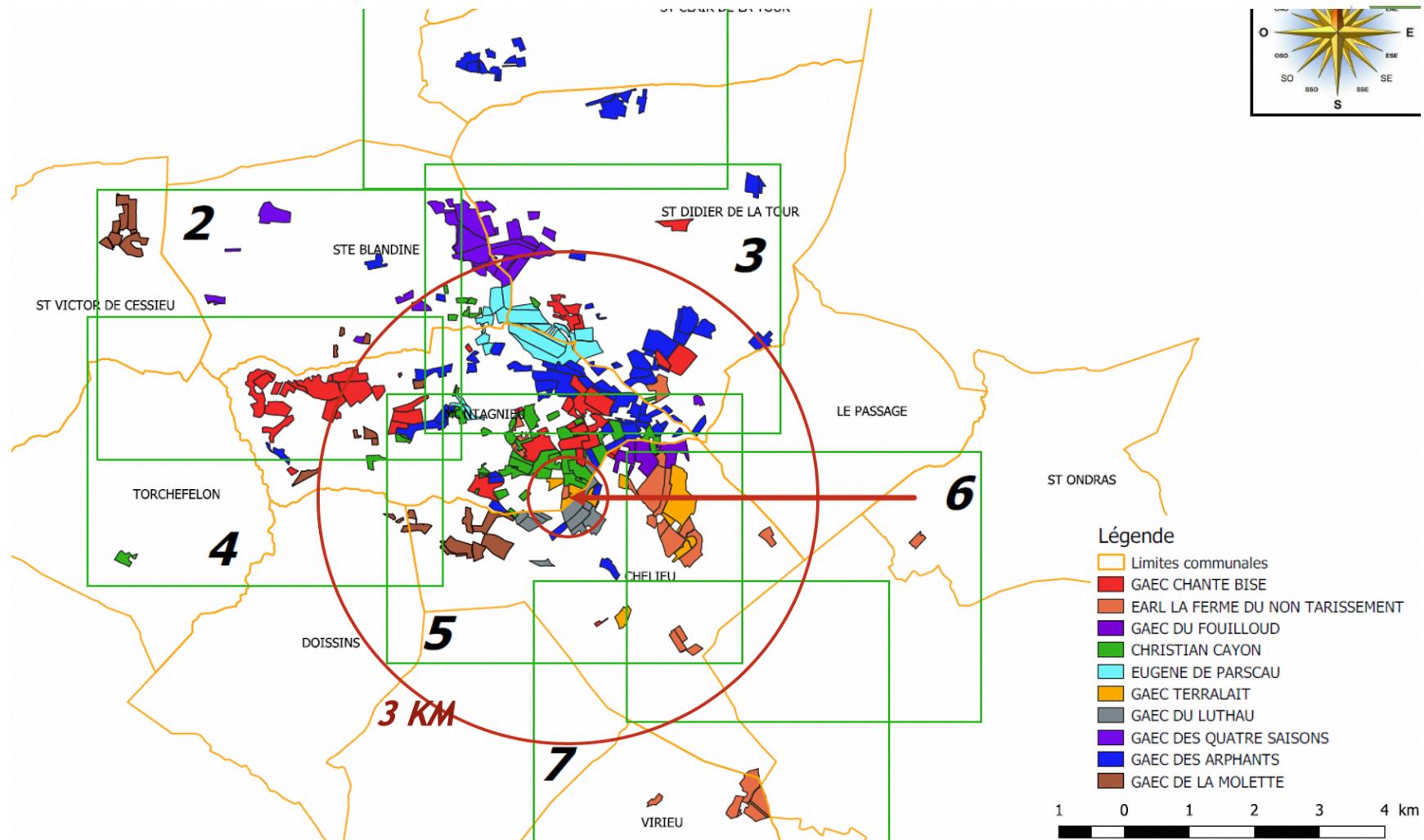
Le collectif Plateau Verdoযant évoque l'unité de méthanisation prévue sur la commune d'Aoste en citant le site internet dédié et notamment les critères mentionnés pour le choix du site d'implantation :

- la proximité au réseau de gaz pour livrer la production de biométhane
- l'accès aux voies de communication routières principales de la région pour faciliter la logistique
- le choix d'une zone d'activité existante et dynamique

Plusieurs participants précisent qu'il s'agit d'une unité de méthanisation dite « territoriale » car environ 85% des matières valorisées sont issues de l'industrie agro-alimentaire ou des collectivités ce qui rend la comparaison difficile à apprécier avec une unité de méthanisation agricole.

⌚ Les partenaires du plan d'épandage

Suite à une demande du collectif, la carte représentant l'ensemble des agriculteurs concernés par le plan d'épandage est insérée ci-dessous.



⌚ Calendrier et choix du site d'implantation

La mairie de Montagnieu et Gaz Vert de la Bourbre doivent mettre en place une juste coordination pour acter le choix du site d'implantation et permettre aux parties prenantes d'émettre un avis.

La gestion des réseaux et des voies communales relevant de la compétence de Montagnieu, il est demandé aux porteurs de projet de s'inscrire dans l'objectif de temporalité suivant :

- Acter le protocole de circulation préalablement au permis de construire
- Novembre 2020 - Obtention du permis de conduire
- Février 2021 - Début du chantier

⌚ Information du grand public

Les participants demandent une information durable et continue à destination notamment des riverains lors des périodes de pics d'activité.

Les porteurs de projet informent qu'un site internet dédié à leur démarche est en cours de construction et sera accessible sous peu. Il permettra d'informer régulièrement à partir de sa mise en ligne.

Il a été également convenu que les diapositives des 2 réunions seraient rapidement diffusées aux participants.

Éléments à approfondir à l'issue de la réunion

L'ensemble des éléments qu'il convient d'approfondir pour la suite par Gaz Vert de la Bourbre sont mis en exergue tout au long de ce compte-rendu dans chaque partie correspondante.

Les éléments sont signifiés de la façon suivante :

⇒ **Texte en gras**

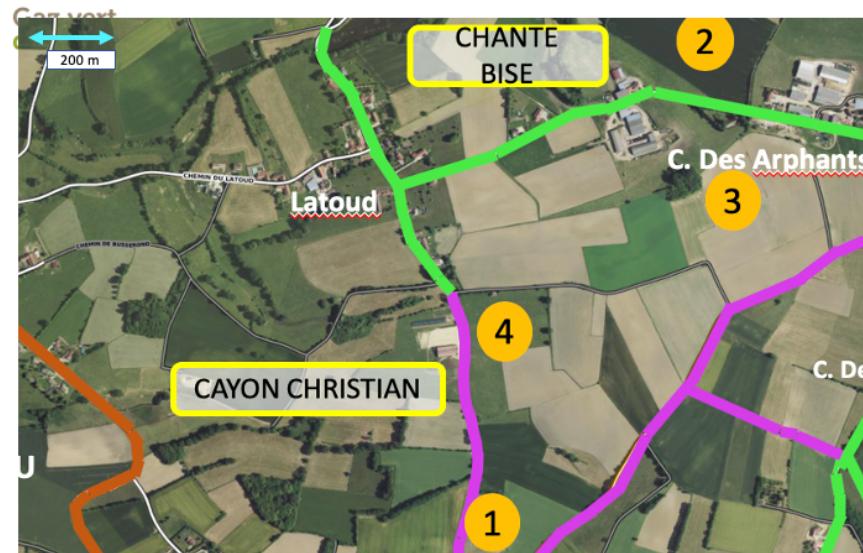
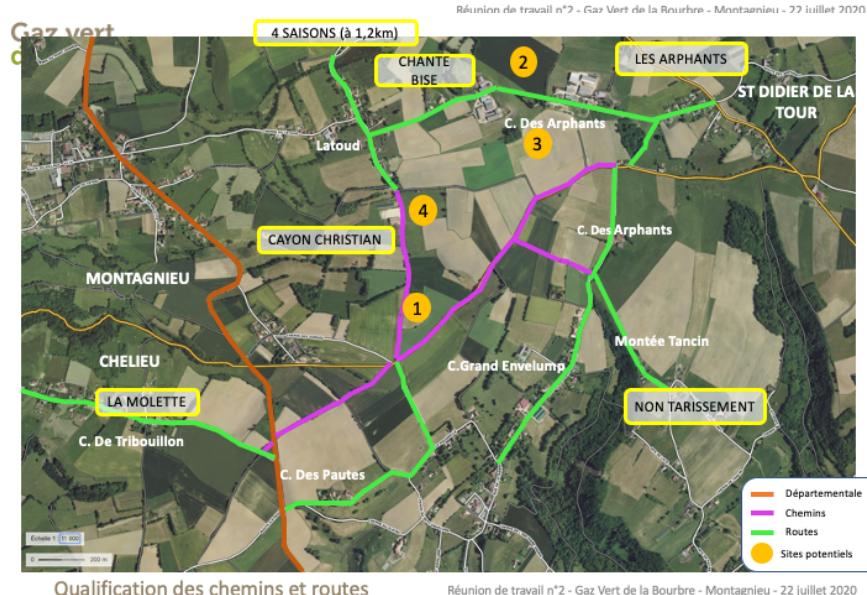
Pour toute remarque sur le compte-rendu, n'hésitez pas à contacter :
gazvertdelabourbre@renouvelables.info

Diapositives présentées lors de la réunion

Voir pages suivantes

Gaz vert
de la Bourbre

Analyse de l'alternative d'implantation Site 4 - Ferme Cayon



Gaz vert de la Bourbre Analyse alternative d'implantation Site 4-Ferme Cayon

- Distance réglementaire entre méthanisation agricole collective et élevage
- Accès au foncier
- Surcoût achat du gravier pour le renforcement des chemins
- Distance aux habitations : 200m
- Surcoût des distances des trajets supérieures
- Intérêt pour les points noirs de circulation ?

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

Gaz vert
de la Bourbre

Présentation des photomontages

Gaz vert
de la Bourbre



Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

Vue A



VUE A - SITE EXISTANT

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

Vue A



VUE A - SITE PROJETE

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue B



VUE B - SITE EXISTANT

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue B



VUE B - SITE PROJETÉ

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue C



VUE C - SITE EXISTANT

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

**Gaz vert
de la Bourbre**

Vue C



VUE C - SITE PROJETÉ

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

**Gaz vert
de la Bourbre**

Gaz vert
de la Bourbre

Vue D



VUE D - SITE EXISTANT

Gaz vert
de la Bourbre

Plan de circulation

- sens de circulation
- fréquentation (en nombre max de tracteurs par jour, pics d'activité)
- type de matériel roulant et tonnage

Gaz vert
de la Bourbre

Vue D

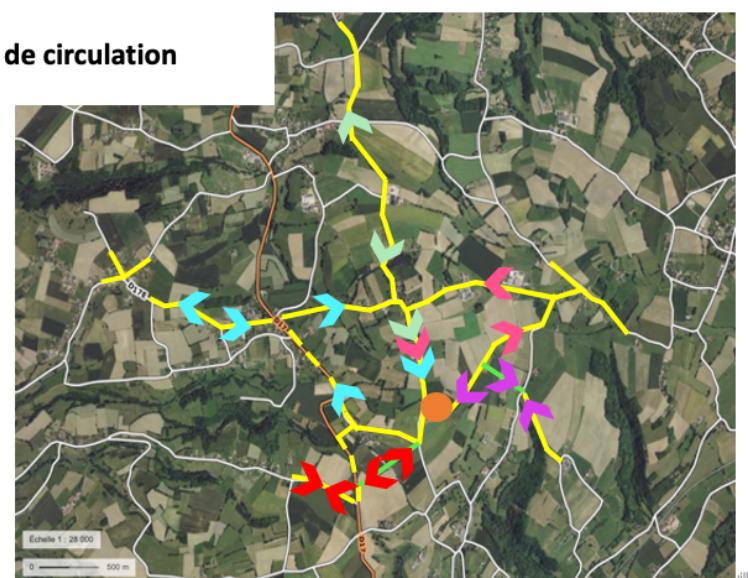


VUE D - SITE EXISTANT

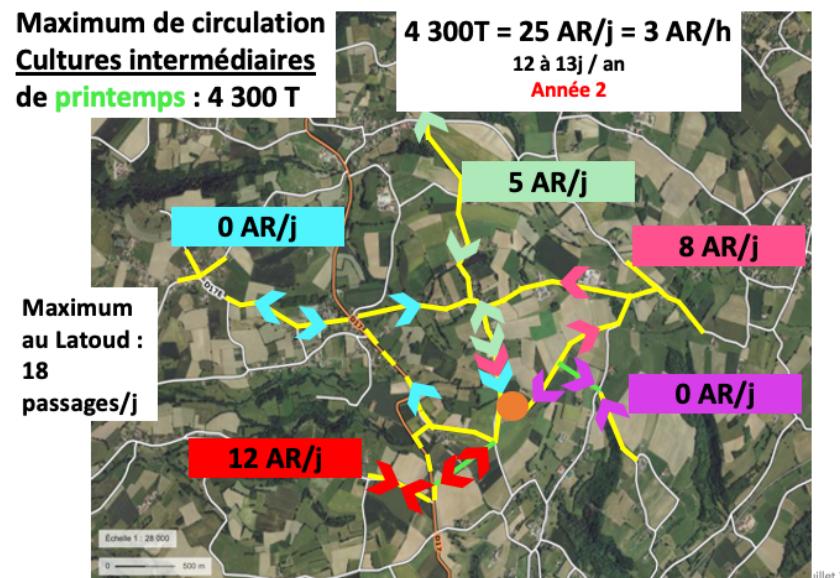
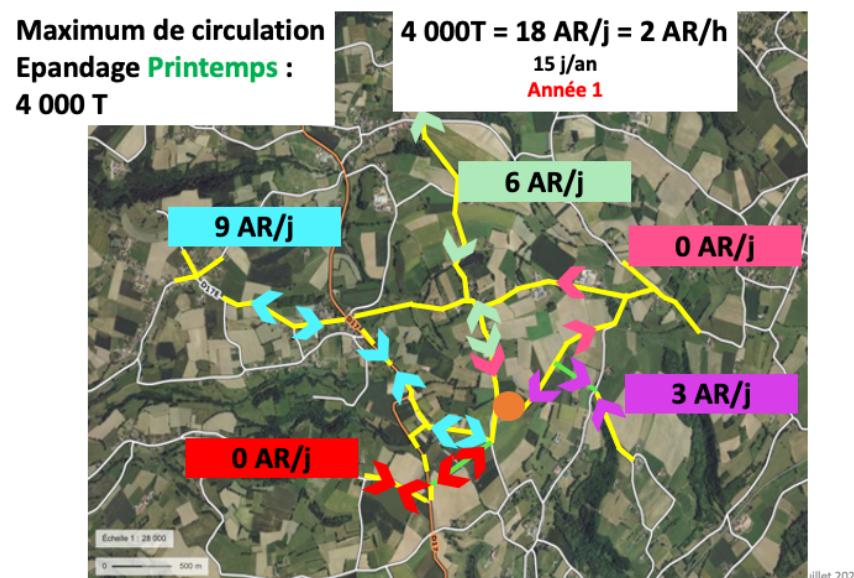
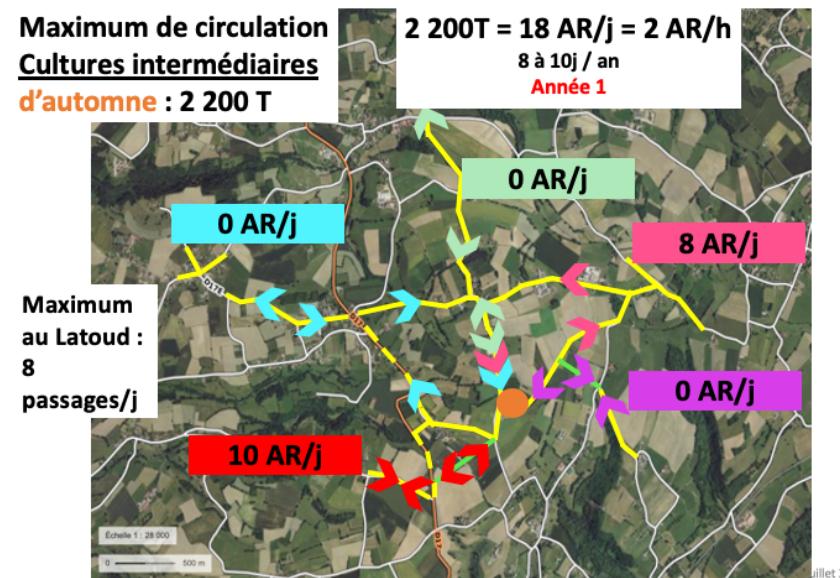
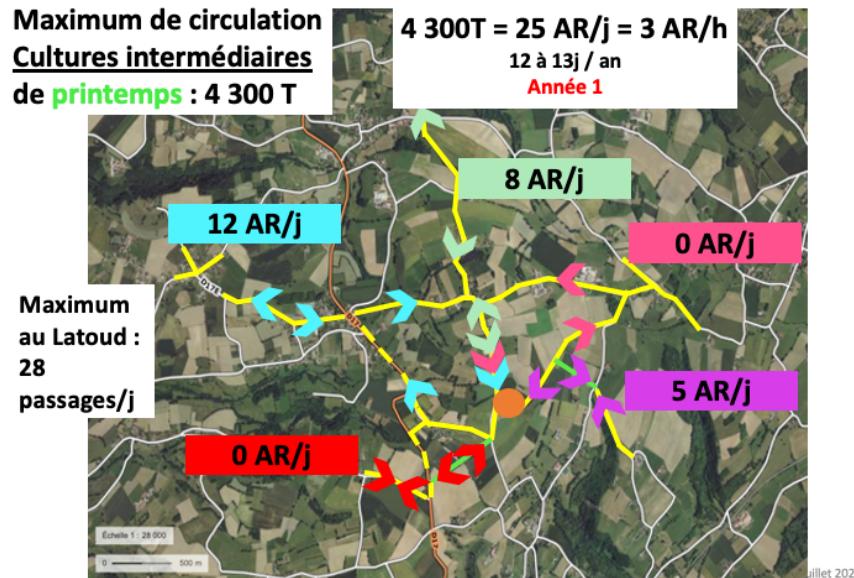
Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

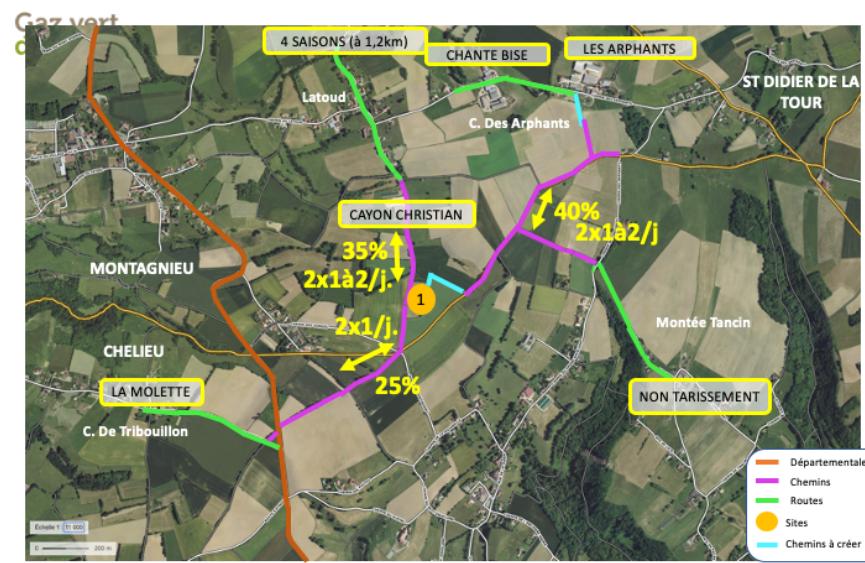
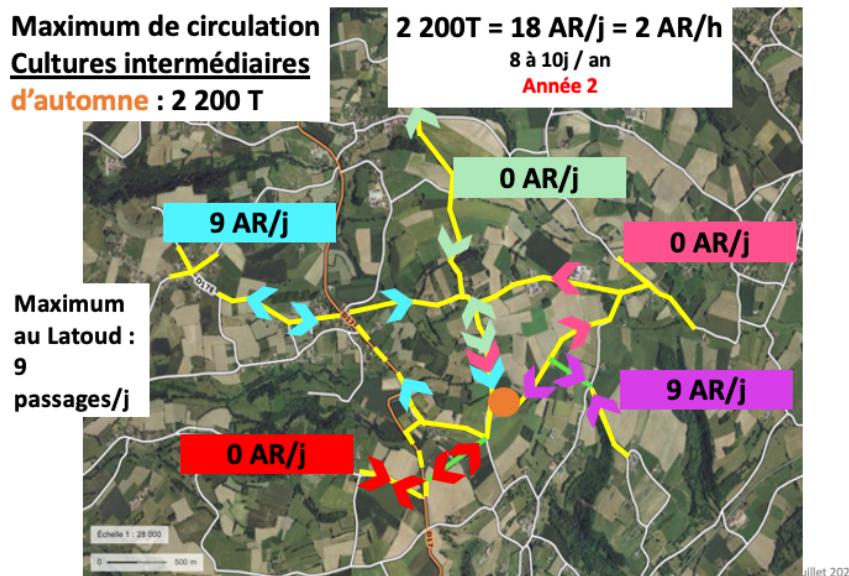
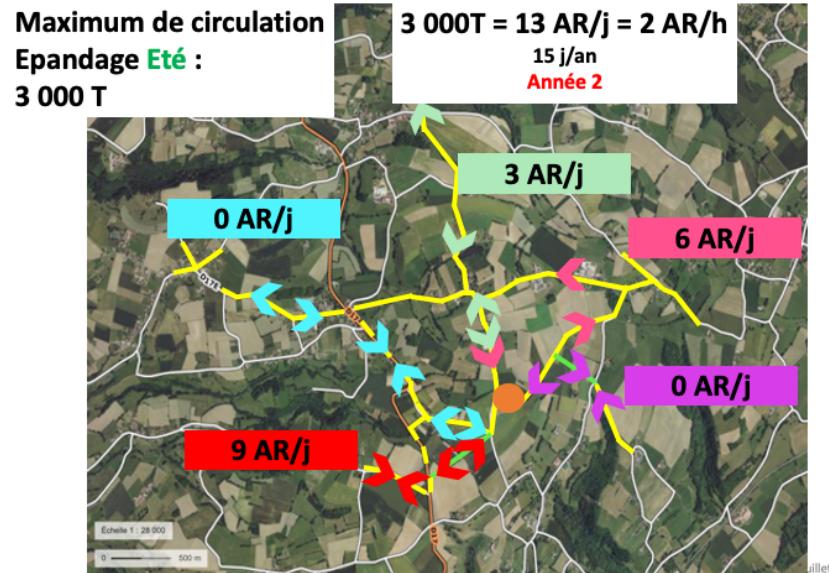
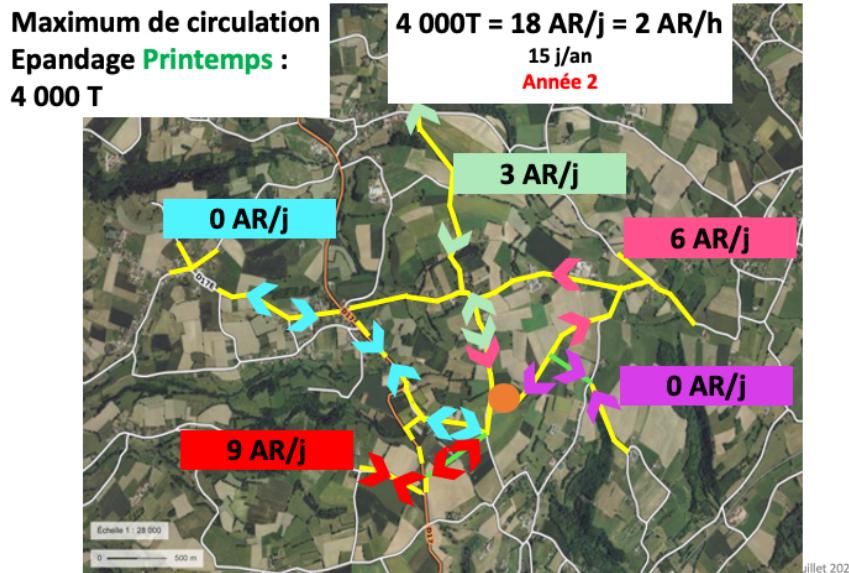
Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Sens de circulation



Gaz vert
de la Bourbre





Gaz vert
de la Bourbre

Type de matériel roulant

- Tracteur + benne : 15 tonnes
- Tracteur + tonne à lisier : 18 tonnes
- Camion semi-remorque :
 - Issues de silo 25 tonnes (8 AR par an)
 - (Biodéchets : 1 AR / 15 jours)

Gaz ver
de la Bc



Renforcement 30 cm de gravier

30 cm de gravier

Elargissement

50 cm de gravier

3 mètres

2 mètres

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

Coûts et réalisation

• Modalités de réalisation

- Entreprise qui réalise les travaux
- Contribution de Gaz Vert de la Bourbre à déterminer

• Coûts

- Renforcement du chemin
- Elargissement du chemin

Evolution des voies empruntées

- Cahier des charges (expert indépendant)
- Coûts de réalisation
- Coûts d'entretien à long terme
- Conditions d'utilisation des chemins aménagés

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

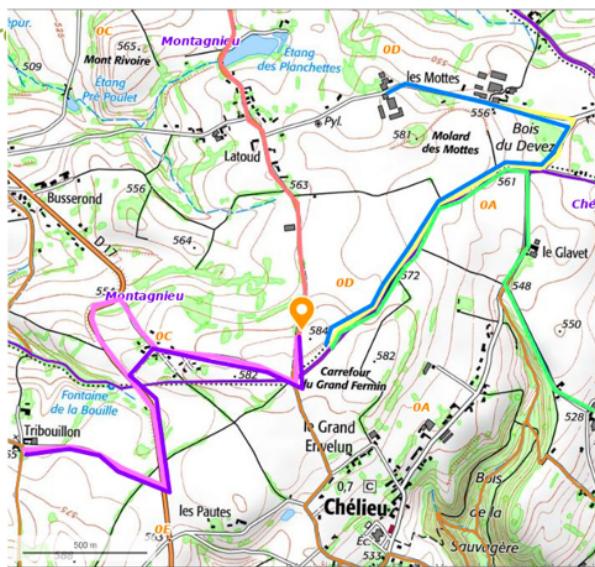
Gaz vert
de la Bourbre

Gaz vert
de la Bourbre

Proposition en termes de circulation (site 2 et 3)

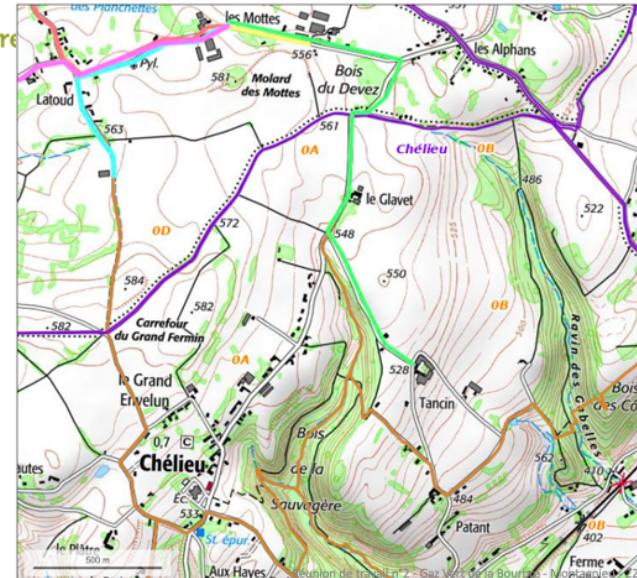
Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre



Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre



Gaz vert
de la Bourbre

Comparaison des distances site 1 / 2

	Distance jusqu'au Site 1 Le Grand Fermin	Distance jusqu'au Site 2 Le Molland des Mottes	Différence
Ferme Guillaud	2,24 km	2,11 km	- 0,13 km
Ferme Durand	2,17 km (chemin de Devez) 1,33 km (chemin du Latoud)	0	- 2,17 km - 1,33 km
Ferme Rabatet	1,74 km	0, 318 km	- 1,43 km
Ferme Richard	3,27 km	3,04 km	- 0,23 km
Ferme Cayon	0	1,03 km	+ 1,03 km
Ferme Mongellaz	2,51 km (chemin des gorges) 2,11 km (par petit chemin	4,06 km (par le Latoud)	+ 1,55 km + 1,95 km

Km en + (en utilisant les
sites 2 ou 3)

$$1,03+1,55= 2,58 \text{ km}$$

Km en - (en utilisant les
sites 2 ou 3)

$$0,13+2,17+ 1,43+0,23= 3,96 \text{ km}$$

Ecart entre les 2 propositions
3,96- 2,58= 1,38 km

Les sites 2 ou 3 permettent d'économiser en tout 1,38 km de trajet à l'ensemble des agriculteurs.

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020

Gaz vert
de la Bourbre

Visite d'un site

Réunion de travail n°2 - Gaz Vert de la Bourbre - Montagnieu - 22 juillet 2020